

**SERVICE DE LA FORMATION
POSTOBLIGATOIRE**

CENTRE JURASSIEN D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION (CEJEF)

**CENTRE D'ORIENTATION SCOLAIRE ET
PROFESSIONNELLE ET DE PSYCHOLOGIE
SCOLAIRE**

UN BON PLAN



Rentrée 2020 - 2021

Sommaire

Offres transitoires	Formations de niveau secondaire II
4 Prolongation de la scolarité obligatoire - 12 ^e année à l'école secondaire - 12 ^e année linguistique Filières de transition - Préapprentissage - Raccordement	6 Apprentissage - AFP / CFC 8 Maturité professionnelle 9 Ecoles professionnelles dans le Jura 13 Certificat de culture générale et maturité spécialisée 14 Maturité gymnasiale
15 Brevets et diplômes fédéraux Ecoles supérieures	Renseignements pratiques
16 Haute école spécialisée Haute école pédagogique Universités et EPF 17 Cap sur les hautes écoles Formation continue	18 Adresses utiles Portes ouvertes Inscriptions – rentrée 2021

Introduction

Toute formation mène à un titre et tout titre permet de poursuivre sa formation.

La présente publication décrit le système suisse de formation qui se caractérise par une grande perméabilité, les possibilités de passer d'une étape de formation à une autre étant variées et flexibles.

Vous y découvrirez plus particulièrement les voies proposées dans le canton du Jura :

- ◆ **formation professionnelle initiale**
AFP, CFC en entreprise ou en école, avec ou sans maturité professionnelle
- ◆ **formation générale**
maturité gymnasiale, certificat de culture générale avec ou sans maturité spécialisée
- ◆ **offres transitoires**
entre l'école obligatoire et la formation générale ou professionnelle

Survol des formations tertiaires (examens fédéraux – ES – HES – HEP) et cap sur les hautes écoles (passerelles entre le secondaire II et le tertiaire) complètent le panorama.

La plupart des formations sont enseignées dans les écoles du Centre jurassien d'enseignement et de formation (CEJEF) qui regroupe 5 divisions, chacune étant dédiée à un domaine de formation spécifique :

- ◆ **division santé-social-arts Delémont** - www.divssa.ch
Ecole des métiers de la santé et du social / Ecole de culture générale
- ◆ **division lycéenne Porrentruy** - www.lycee.ch
Lycée cantonal
- ◆ **division technique Porrentruy** - www.divtec.ch
Ecole professionnelle technique / Ecole des métiers techniques / Ecole supérieure technique
- ◆ **division commerciale Delémont et Porrentruy** - www.divcom.ch
Ecole professionnelle commerciale / Ecole de commerce / Ecole supérieure d'informatique de gestion
- ◆ **division artisanale Delémont** - www.divart.ch
Ecole professionnelle artisanale



Passer d'un établissement du secondaire II à un autre établissement au terme d'un cycle d'études complet couronné de succès est possible. Il convient toutefois de s'adresser à la direction des écoles concernées pour connaître les conditions précises de passage et la durée du cursus complémentaire imposé.

La Fondation Rurale Interjurassienne (FRI) de Courtemelon-Loveresse, est un établissement intercantonal, qui couvre les champs professionnels de l'agriculture et de l'intendance (www.frij.ch).

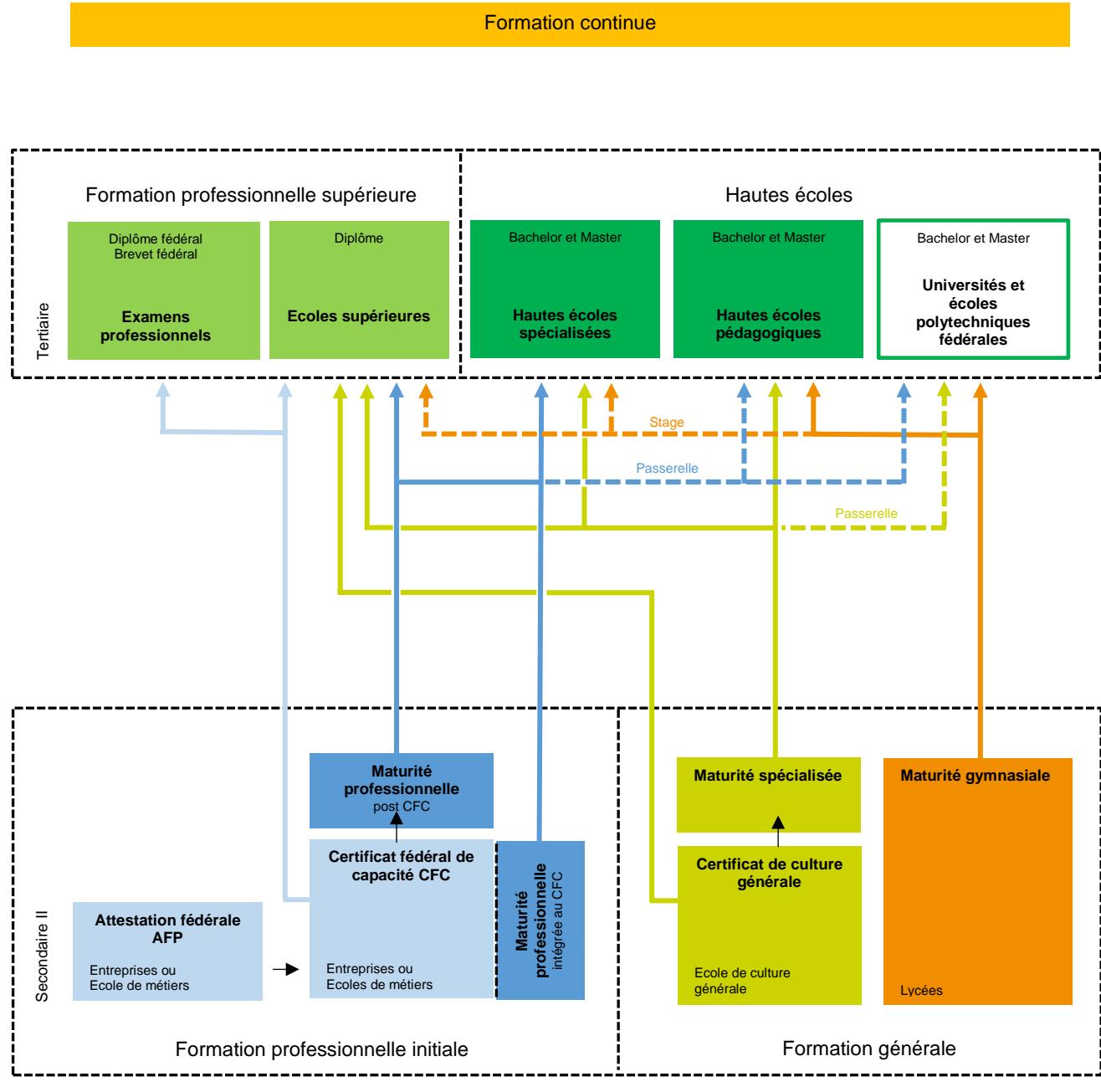
Certaines filières sont compatibles avec le dispositif Sports-Arts-Etudes. La prise en charge d'élèves artistes ou sportifs prometteurs ou reconnus de haut niveau est réglée par directives (<http://rsju.jura.ch> No. 412.214).

L'octroi des aides à la formation (bourse, prêt, contribution cantonale) est traité par la Section des bourses et prêts d'études (www.jura.ch/bourses).

Des prestations en matière de perfectionnement professionnel et personnel sont offertes par plusieurs institutions, dont l'unité de formation continue du CEJEF :

- ◆ **AvenirFormation** - www.avenirformation.ch

Le contenu de ce guide a été vérifié avec soin. Les informations y figurent sous réserve de modifications apportées par les établissements. Remis à tous les élèves des degrés 10 et 11 de la scolarité jurassienne, il peut être téléchargé sur les sites www.jura.ch/cos et www.jura.ch/cejef.



Offres transitoires



Les offres transitoires entre la scolarité obligatoire et le secondaire II constituent en fait une année supplémentaire pour combler certaines lacunes scolaires et se préparer à entreprendre une formation générale ou professionnelle.

Prolongation de la scolarité obligatoire

12^e année à l'école secondaire

En fonction de leur situation scolaire, de leurs aptitudes et de leurs projets, les élèves peuvent prolonger leur scolarité à l'école secondaire en accomplissant :

- ♦ **une 12^e année dans une classe de degré 11** après un redoublement pour accomplir le programme complet de la scolarité jurassienne
- ♦ **un redoublement volontaire du degré 11** pour obtenir les résultats exigés par la formation envisagée

Modalités d'inscription

- ♦ demande écrite des parents formulée avant la fin mars
- ♦ admission préalable décidée par la direction de l'établissement fréquenté puis admission définitive confirmée par le bulletin scolaire du 2^e semestre du degré 11. Le conseiller pédagogique statue sur les demandes particulières

12^e année linguistique

Intégration dans une classe de degré 11 d'une école secondaire publique du canton de Bâle-Campagne, dans le but de répéter volontairement le programme en langue allemande et de découvrir une autre culture. En principe, l'élève se déplace chaque jour de son domicile à sa nouvelle école.

Modalités d'inscription

- ♦ scolarité obligatoire terminée au degré 11 et motivation à perfectionner ses connaissances linguistiques
- ♦ inscription auprès de la direction de l'établissement fréquenté avant la fin mars
- ♦ admission, selon les places disponibles, décidée par le Service de l'enseignement, sur préavis du responsable cantonal des échanges linguistiques (Patrice Kamber tél. prof. 032 435 65 92)

Filières de transition

Les filières de transition sont des mesures de préparation scolaire ou professionnelle destinées aux élèves qui n'ont pas trouvé de solution de formation après l'école obligatoire. Elles visent à renforcer les connaissances scolaires, à accompagner les jeunes dans la recherche d'une place d'apprentissage (CFC ou AFP) et à les encadrer dans l'élaboration d'un projet professionnel. Une filière intègre de la pratique professionnelle (**préapprentissage**) et une autre présente un caractère avant tout scolaire (**raccordement**). Elles durent 1 année et se déroulent dans différentes divisions du CEJEF. La participation n'est pas renouvelable.



Préapprentissage

Le **préapprentissage dual** s'adresse à des jeunes ayant un projet professionnel clair (CFC ou AFP) et qui ont signé un contrat avec une entreprise ou une institution agréée par le Service de la formation postobligatoire. Pour les domaines **technique, commercial et artisanal**, le programme est constitué de 2 jours par semaine de travail scolaire et de 3 jours d'activités pratiques chez un employeur. Pour les domaines **santé et social**, le programme comprend 1 jour par semaine de travail scolaire et 4 jours de pratique en institution.

Le préapprentissage d'intégration (PAI), réservé aux jeunes migrants issus de l'asile (permis F ou B) en fait partie.

Le **préapprentissage d'orientation** est proposé aux jeunes sans contrat avec une entreprise ou une institution et dont le choix professionnel n'est pas encore établi. Ils se préparent d'abord à choisir un secteur d'activités tout en acquérant une expérience professionnelle (ateliers et stages). Dans l'**Option Projet Professionnel**, le programme est constitué de 2 à 3 jours par semaine de travail scolaire et de 2 à 3 jours d'activités pratiques. Dans l'**Option Orientation Professionnelle**, le programme comprend 3 à 4 jours par semaine de travail scolaire et 1 à 2 jours d'activités pratiques. L'organisation et l'accomplissement de stages liés au projet professionnel (CFC ou AFP) sont exigés.

Modalités d'inscription

- ◆ scolarité obligatoire terminée au degré 11 ou parcours scolaire particulier
- ◆ inscription en ligne sur le site www.mon-app.ch dans les délais fixés
- ◆ décision d'admission prononcée dans la limite des places disponibles

Contact – www.mon-app.ch



Raccordement

La filière **raccordement** est une préparation scolaire intensive destinée aux élèves qui doivent consolider leurs connaissances pour accéder à une école (Ecole de culture générale, Ecole de commerce, Lycée cantonal) ou à une formation professionnelle exigeante. Réservé aux personnes qui présentent le potentiel et un socle de connaissances de base suffisant pour atteindre les exigences requises (procédure de sélection), ce programme comprend 5 jours d'école à plein temps.

Modalités d'inscription

- ◆ scolarité obligatoire terminée au degré 11 (1 seul niveau C ou 2 niveaux C sans note inférieure à 4 ou 3 niveaux C sans note inférieure à 5)
- ◆ inscription en ligne sur le site www.mon-app.ch dans les délais fixés
- ◆ décision d'admission prononcée dans la limite des places disponibles

Contact – www.mon-app.ch



Intégration dans le monde du travail

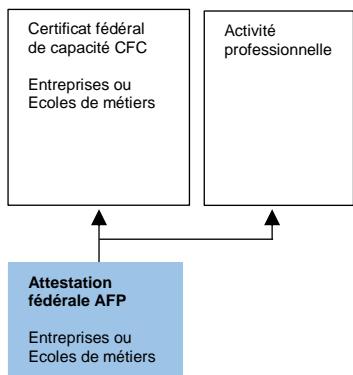
Les **ateliers de formation** (ATF) accueillent des adolescent-e-s qui, au sortir de leur scolarité obligatoire, ne répondent pas aux exigences d'un apprentissage menant à l'AFP ou au CFC. Trois domaines sont proposés, ouverts en fonction des inscriptions: nature et environnement, mécanique conventionnelle et construction métallique. Durant 2 ans, les jeunes passent 4 jours par semaine en ateliers et suivent 1 jour de cours théoriques à la Division artisanale du CEJEF à Delémont. L'enseignement est individualisé et vise au développement optimal des aptitudes des élèves, en vue de leur intégration dans le circuit économique (salariés ou apprentis).

Contact – www.divart.ch

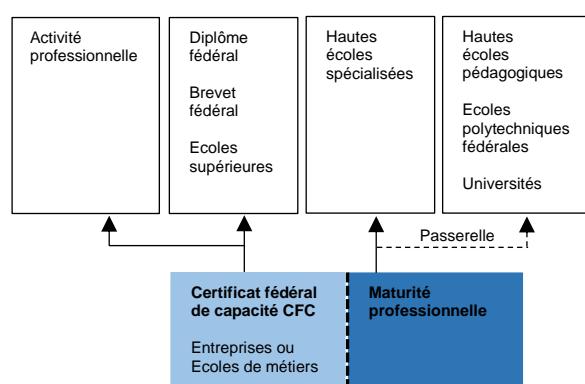


Formations de niveau secondaire II

Apprentissage AFP



Apprentissage CFC



L'apprentissage est une formation régie par contrat et réglementée par le SEFRI. Il comprend 3 parties :

- travail pratique dans une entreprise formatrice
- cours interentreprises permettant d'acquérir un savoir-faire de base
- théorie à l'école professionnelle (branches propres au métier et culture générale).

Les diverses activités à assimiler durant l'apprentissage sont répertoriées dans l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale de chaque métier ainsi que dans le plan de formation respectif.

L'apprentissage s'effectue dans une entreprise (**système dual**) ou **dans une école** (système à plein temps ou en alternance école-stages).

Trois niveaux de certification sont possibles. L'apprentissage en **2 ans** aboutit à une **attestation fédérale de formation professionnelle** (AFP). L'apprentissage en **3 ou 4 ans** permet d'obtenir un **certificat fédéral de capacité** (CFC) qui peut être complété par un certificat de **maturité professionnelle** (voir p.8).

L'apprentissage dual, c'est:

- 3 à 4 jours par semaine à la place de travail et 1 à 2 jours par semaine à l'école professionnelle
- des cours interentreprises de durée variable selon la profession
- une activité rémunérée
- 5 semaines de vacances par année au minimum

Dans le canton du Jura, l'apprentissage dual concerne près de 150 métiers des domaines de la technique, de l'artisanat, des prestations de services, de la santé et du social (voir p.9 à 12). Les cours professionnels hebdomadaires ont généralement lieu sur territoire cantonal mais, pour certaines professions, ils sont dispensés ailleurs en Suisse romande. La recherche d'une place d'apprentissage incombe aux jeunes et à leur famille.

Contact

CEJEF

- **Division artisanale** - www.divart.ch
- **Division commerciale** - www.divcom.ch
- **Division technique** - www.divtec.ch
- **Division santé-social-arts** - www.divssa.ch

FRIJ

- Fondation rurale interjurassienne - www.frij.ch

L'apprentissage dans une école, c'est:

- ◆ un enseignement théorique et pratique à l'école
- ◆ des stages en entreprise ou en institution
- ◆ une activité en principe non rémunérée
- ◆ les vacances scolaires annuelles

Dans le canton du Jura, l'apprentissage en école est possible dans les domaines technique, commercial, santé-social et de l'intendance (voir p.9 à 12).

Contact

CEJEF

- ◆ **Division commerciale** - www.divcom.ch
- ◆ **Division technique** - www.divtec.ch
- ◆ **Division santé-social-arts** - www.divssa.ch

FRIJ

- ◆ Ecole des métiers de l'intendance - www.frij.ch

Autre lien utile (description détaillée des filières) : www.orientation.ch rubrique Formations



Modalités d'inscription à l'apprentissage

- ◆ scolarité obligatoire achevée
- ◆ entretiens, tests d'aptitudes et/ou stages probatoires éventuels
- ◆ signature d'un contrat d'apprentissage avec un employeur autorisé par le Service de la formation postobligatoire ou signature d'un contrat de formation avec une école

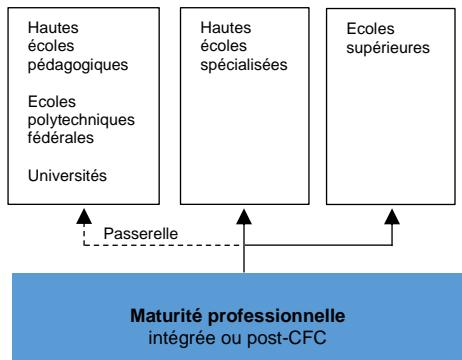
En voie dual, la recherche d'une place d'apprentissage incombe aux jeunes et à leur famille.

Certifications proposées

- ◆ attestation fédérale de formation professionnelle (AFP en 2 ans)
- ◆ certificat fédéral de capacité (CFC en 3 ou 4 ans)
- ◆ certificat fédéral de capacité et maturité professionnelle intégrée (CFC et MP en 3 ou 4 ans)
- ◆ certificat fédéral de capacité puis maturité professionnelle post-CFC (CFC et MP en 4 ou 5 ans)

Pour préparer au mieux le passage de l'école obligatoire à l'apprentissage, consultez la brochure **De l'école aux cours professionnels** qui fait le point sur les connaissances scolaires à maîtriser et les tests de sélection. Procurez-vous aussi des exemples de **Tests d'entrée en apprentissage** en contactant le COS ou www.mon-app.ch rubrique Liens rapides (Tests d'entrée en apprentissage).

Maturité professionnelle



Le certificat de **maturité professionnelle** est un titre complémentaire au CFC. Il constitue un supplément de culture générale et s'acquiert durant l'apprentissage en entreprise ou en école (**version intégrée**, durée 3 ans) ou après l'obtention du certificat fédéral de capacité (**version post-CFC**, durée 1 an à plein temps ou 2 ans à temps partiel). Il est requis pour poursuivre des études dans une haute école spécialisée (HES).

L'accès aux autres Hautes écoles, par contre, implique un complément d'études (voir p.17).

La maturité professionnelle se décline en 5 orientations. Dans le Jura, le CEJEF en propose 3:

- ◆ **Technique, architecture et sciences de la vie** www.divart.ch et www.divtec.ch
- ◆ Nature, paysage et alimentation
- ◆ **Economie et services** www.divcom.ch
- ◆ Arts visuels et arts appliqués
- ◆ **Santé et social** www.divssa.ch

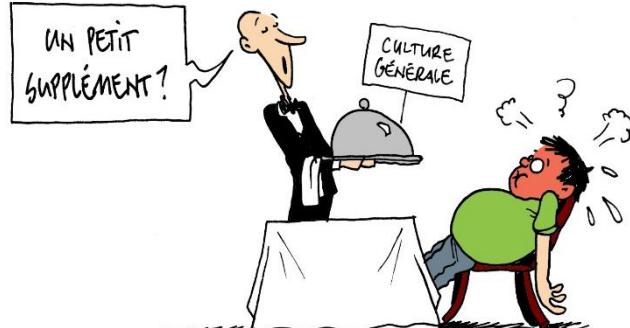
Chaque orientation correspond à un ou plusieurs domaines d'études HES qui lui sont propres. L'enseignement en langues et mathématiques est commun à toutes les orientations de maturité professionnelle. Des branches spécifiques (sciences naturelles, sciences sociales, économie et droit, mathématiques⁺, finances et comptabilité, etc.) et des branches complémentaires (histoire et institutions politiques, technique et environnement, etc.) définies en fonction du métier de la personne en formation (CFC), complètent le programme.

Modalités d'inscription

- ◆ version intégrée : admissibilité au Lycée cantonal (conditions détaillées sur le site de l'école) ou examen d'admission, autorisation de l'employeur
- ◆ version post-CFC :
 - pour les orientations Technique, architecture et sciences de la vie et Santé et social: admissibilité au Lycée cantonal lors de l'entrée en apprentissage (conditions détaillées sur le site de l'école) ou examen d'admission
 - pour l'orientation Economie et services: moyenne générale de 4.8 obtenue au CFC d'employé-e de commerce profil E ou examen d'admission
- ◆ inscription auprès des écoles dans les délais fixés

Autre lien utile:

www.orientation.ch rubrique Formations



Ecole professionnelle dans le Jura

L'Ecole professionnelle technique (EPT) et l'Ecole des métiers techniques (EMT) font partie de la division technique du CEJEF, située à Porrentruy.

Ecole professionnelle technique

L'EPT dispense les cours professionnels hebdomadaires (1 à 2 jours) aux apprenti-e-s en **voie duale** qui préparent un CFC (3 ou 4 ans) ou une AFP (2 ans) dans de nombreuses professions des domaines de l'industrie des machines, de l'horlogerie, de la microtechnique, de l'automobile, du laboratoire, etc.

Dans la filière CFC, il est possible d'obtenir une **maturité professionnelle post-CFC** dans l'orientation Technique, architecture et sciences de la vie.

Les apprenti-e-s qui optent pour la maturité professionnelle intégrée doivent se rendre à la division artisanale de Delémont pour suivre les cours spécifiques.

Modalités d'inscription

- ◆ contrat d'apprentissage validé par le Service de la formation postobligatoire



La division technique abrite également:

- ◆ L'Ecole supérieure technique, formations de niveau tertiaire (p.15).
- ◆ L'année de connaissances professionnelles, cap sur les HES (p.17).

Contact – www.divtec.ch



Autre lien utile (description détaillée des filières): www.orientation.ch rubrique Formations

Ecole des métiers techniques

L'EMT accueille des apprenti-e-s en **école à plein temps**, qui préparent un CFC (3 ou 4 ans) ou une AFP (2 ans) dans les professions suivantes :

- ◆ Automaticien-ne
- ◆ Dessinateur-trice en construction microtechnique
- ◆ Electronicien-ne
- ◆ Horloger-ère de production
- ◆ Horloger-ère
- ◆ Informaticien-ne
- ◆ Laborantin-e (chimie et biologie)
- ◆ Micromécanicien-ne
- ◆ Praticien-ne en mécanique

Dans la filière CFC, il est possible d'obtenir une **maturité professionnelle post-CFC** dans l'orientation Technique, architecture et science de la vie.

Une voie d'études courte, dite **filière 3 + 1** permet d'obtenir conjointement le CFC (3 ans au lieu de 4 ans) et la maturité professionnelle (+ 1 an).

Modalités d'inscription

- ◆ scolarité obligatoire terminée au degré 11
- ◆ inscription auprès de l'école dans les délais fixés
- ◆ procédure de sélection (stage d'évaluation, entretien, tests scolaires éventuels)
- ◆ signature d'un contrat de formation avec l'école

L'Ecole professionnelle commerciale (EPC) et l'Ecole de commerce (EC) font partie de la division commerciale du CEJEF, sur deux sites, Delémont et Porrentruy.

Ecole professionnelle commerciale

L'EPC dispense les cours professionnels hebdomadaires (1 à 2 jours) aux apprenti-e-s en **voie duale** qui préparent un CFC (3 ans) ou une AFP (2 ans) dans les professions suivantes:

- ◆ Assistant-e du commerce de détail
- ◆ Gestionnaire du commerce de détail
- ◆ Employé-e de commerce
- ◆ Assistant-e en pharmacie

Dans la filière CFC, il est possible d'obtenir une **maturité professionnelle intégrée ou post-CFC** dans l'orientation Economie et services.

Modalités d'inscription

- ◆ contrat d'apprentissage validé par le Service de la formation postobligatoire



Ecole de commerce

L'EC accueille, **en école à plein temps**, des élèves qui se préparent à obtenir un CFC d'employé-e de commerce avec ou sans maturité professionnelle.

Quatre voies sont proposées:

- ◆ filière 2+1: CFC et certificat cantonal d'études commerciales (3 ans: 2 ans EC + 1 an stage)
- ◆ filière MP 3+1: CFC et maturité professionnelle (4 ans: 3 ans EC + 1 an stage)
- ◆ filière MP multilingue 3+1: CFC et maturité professionnelle multilingue (4 ans: 3 ans EC + 1 an stage)
- ◆ filière voie longue: CFC et certificat cantonal d'études commerciales, voie longue vers la maturité gymnasiale (4 ans).

La filière 3+1 offre également une spécialisation DTIC (technologies de l'information et de la communication).

La voie longue permet de compléter le CFC par une maturité gymnasiale (option Economie et Droit) en collaboration avec la division lycéenne du CEJEF (voir p. 14).

Modalités d'inscription

- ◆ scolarité obligatoire achevée (détails des conditions sur le site de l'école)
- ◆ inscription auprès de l'école dans les délais fixés
- ◆ signature d'un contrat de formation avec l'école puis d'un contrat de stage rémunéré avec une entreprise autorisée (liste sur www.mon-app.ch rubrique Liens rapides)
- ◆ pour les candidat-e-s qui ne remplissent pas ces conditions, suivre préalablement la voie raccordement (voir p. 5)

La division commerciale abrite également:

- ◆ L'Ecole supérieure d'informatique de gestion, formation de niveau tertiaire (p. 15).

Contact – www.divcom.ch



Autre lien utile (description détaillée des filières): www.orientation.ch rubrique Formations

L'Ecole des métiers de la santé et du social (EMS2) à Delémont fait partie de la division santé-social-arts du CEJEF. Elle accueille des apprenti-e-s soit en voie duale, soit en alternance école-stages.

EMS2 - voie duale

L'EMS2 dispense des cours professionnels hebdomadaires (1 à 2 jours) aux apprenti-e-s en **voie duale** qui préparent un CFC (3 ans) ou une AFP (2 ans) dans les professions suivantes:

- ◆ Aide en soins et accompagnement
- ◆ Assistant-e en soins et santé communautaire
- ◆ Assistant-e socio-éducatif-ve

Dans la filière CFC, il est possible d'obtenir une **maturité professionnelle post-CFC** dans l'orientation Santé et social.

Modalités d'inscription

- ◆ contrat d'apprentissage validé par le Service de la formation postobligatoire

EMS2 - alternance école-stages

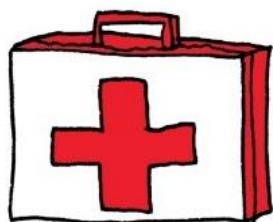
L'EMS2 accueille en **alternance école et stages pratiques** des apprenti-e-s qui se préparent à obtenir un CFC (3 ans) dans les professions suivantes:

- ◆ Assistant-e en soins et santé communautaire
- ◆ Assistant-e socio-éducatif-ve

Il est possible d'obtenir une **maturité professionnelle intégrée ou post-CFC** dans l'orientation Santé et social.

Modalités d'inscription

- ◆ scolarité obligatoire terminée (détails des conditions sur le site de l'école)
- ◆ inscription auprès de l'école dans les délais fixés
- ◆ procédure de sélection (examen, entretien, tests scolaires éventuels)
- ◆ signature d'un contrat de formation avec l'école



La division santé-social-arts abrite également:

- ◆ L'Ecole de culture générale, formation générale menant au certificat de culture générale et à la maturité spécialisée (p.13).

Contact – www.divssa.ch



Autre lien utile (description détaillée des filières): www.orientation.ch rubrique Formations

Ecole professionnelle artisanale

L'Ecole professionnelle artisanale de Delémont constitue la division artisanale du CEJEF. Elle dispense les cours professionnels hebdomadaires (1 à 2 jours) aux apprenti-e-s en **voie duale** qui préparent un CFC (3 ou 4 ans) ou une AFP (2 ans) dans les domaines du bâtiment, des services, de l'industrie et des métiers de bouche.

Dans la filière CFC, il est possible d'obtenir une **maturité professionnelle intégrée** dans l'orientation Technique, architecture et sciences de la vie.

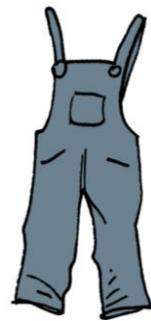
Modalités d'inscription

- ◆ contrat d'apprentissage validé par le Service de la formation postobligatoire

La division artisanale abrite également:

- ◆ Les Ateliers de formation, intégration dans le monde du travail (p. 5).

Contact – www.divart.ch



Autre lien utile: www.orientation.ch rubrique Formations

Fondation Rurale Interjurassienne

La Fondation Rurale Interjurassienne (FRIJ) est un établissement intercantonal sur 2 sites, Courtemelon (JU) et Loveresse (BE) qui assure la formation professionnelle des domaines de l'agriculture et de l'intendance. Elle accueille des apprenti-e-s en voie duale et des apprenti-e-s en école (système à plein temps ou en alternance école-stages).

Pour la **voie duale**, les cours professionnels hebdomadaires sont dispensés pour la préparation d'un CFC (3 ans) ou d'une AFP (2 ans) dans les professions suivantes:

- ◆ Agropraticien-ne et Agriculteur-trice
- ◆ Employé-e en intendance et Gestionnaire en intendance.

Modalités d'inscription

- ◆ contrat d'apprentissage validé par la Commission interjurassienne de la formation professionnelle en agriculture et en économie familiale et par le Service de l'économie rurale

La formation en **alternance école-stages** se limite au CFC et à l'AFP en intendance.

Modalités d'inscription

- ◆ scolarité obligatoire terminée (détails des conditions sur le site de l'école)
- ◆ inscription auprès de l'école dans les délais fixés
- ◆ procédure de sélection (examen, tests scolaires, entretien)
- ◆ signature d'un contrat de formation avec l'école, puis avec une entreprise autorisée (3^e année du CFC)

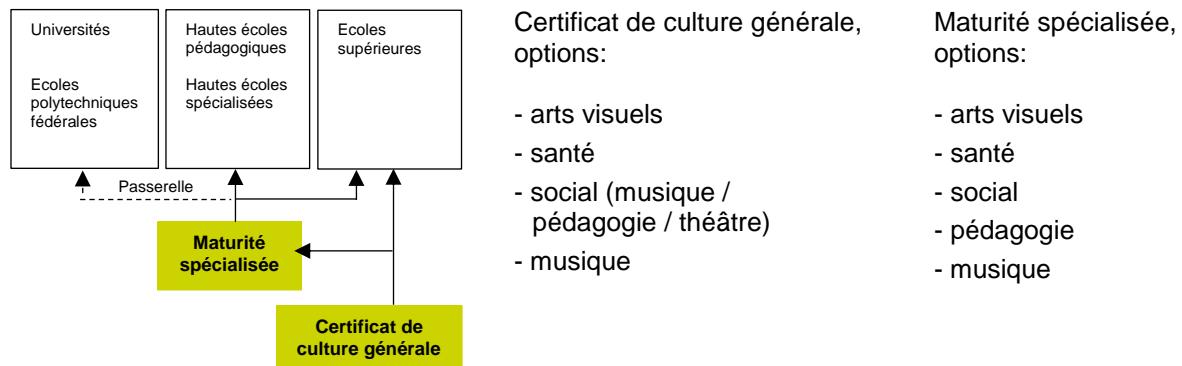
La FRIJ abrite également:

- ◆ L'Ecole de chefs d'exploitation de l'Arc jurassien, préparation aux examens professionnels fédéraux BF - DF (p. 15)
- ◆ La section Formation continue pour les professionnel-le-s en activité

Contact – www.frij.ch

Autre lien utile (description détaillée des filières): www.orientation.ch rubrique Formations

Certificat de culture générale et maturité spécialisée



La préparation de la maturité spécialisée s'effectue en deux temps.

La première étape des études (3 ans) mène au **certificat de culture générale** dont le programme d'enseignement est constitué de cours généraux complétés par le choix d'une option à caractère pré-professionnel. Ce choix d'option s'effectue au moment de l'inscription dans l'école mais peut être remis en question au terme de la 1^{re} année de formation. Des stages d'orientation en rapport à leur projet professionnel offrent aux élèves un premier contact avec la vie active. L'école accueille aussi, un jour par semaine, les étudiant-e-s des ECG des cantons de Berne francophone et Neuchâtel pour les cours spécifiques aux options Arts visuels et Musique. Le certificat de culture générale donne accès aux écoles supérieures ES dans le domaine de formation lié à l'option choisie ou lié à une autre option, sous réserve de compléments.

La deuxième étape conduit les élèves qui le souhaitent vers le certificat de **maturité spécialisée** (1 an supplémentaire de cours et/ou de stages pratiques, réalisation d'un travail de maturité). Ce titre permet d'accéder aux hautes écoles spécialisées HES dans le domaine de formation lié à l'option choisie (pour l'option pédagogie, accès à la HEP).

L'accès aux autres Hautes écoles, par contre, implique un complément d'études (voir p. 17).

Modalités d'inscription

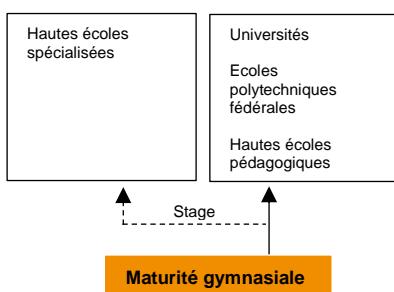
- ◆ 11^e année secondaire achevée (détails des conditions sur le site de l'école)
- ◆ inscription auprès de l'école dans les délais fixés
- ◆ pour les candidat-e-s qui ne remplissent pas ces conditions, suivre préalablement la voie raccordement (voir p. 5)

Contact – www.divssa.ch



Autre lien utile (description détaillée des filières): www.orientation.ch rubrique Formations

Maturité gymnasiale



Les lycées délivrent un certificat de **maturité gymnasiale** reconnu au niveau fédéral. Le programme d'enseignement est constitué de disciplines fondamentales obligatoires (langues, mathématiques, informatique, sciences, histoire-géo, art et sport), d'une option spécifique et d'une option complémentaire. Un travail de maturité fait l'objet d'une évaluation avec soutenance orale. Les étudiant-e-s élaborent le profil de leur maturité mais leur choix reste lié aux possibilités de combinaison des disciplines. Les études durent **3 ou 4 ans** et le titre obtenu permet d'accéder aux Hautes écoles (Universités, EPF et HEP).

L'accès aux HES, par contre, est soumis à l'accomplissement d'une expérience dans le monde du travail (voir p. 17).

Le **Lycée cantonal** de Porrentruy est un établissement public qui offre la plupart des options spécifiques et complémentaires prévues dans les plans d'études fédéraux (langues anciennes et modernes, sciences et mathématiques, économie et droit, arts, musique, théâtre, sport...). Il propose un enseignement en français ou bilingue (français-allemand) à Porrentruy et une section bilingue intercantionale (français-allemand) sur 2 sites, Laufon et Porrentruy, en collaboration avec le **Regionales Gymnasium Laufen**.

Classe monolingue ou bilingue, 3 ans à Porrentruy

Classe bilingue intercantionale, 2 ans à Laufon (11S et 1^{re} lycée) puis 2 ans à Porrentruy

Modalités d'inscription

- ◆ 11^e année secondaire achevée (détails des conditions sur le site de l'école)
- ◆ 11^e année achevée au Collège Saint-Charles avec résultats de promotion
- ◆ inscription sur le site de l'école dans les délais fixés
- ◆ pour les candidat-e-s qui ne remplissent pas les conditions, suivre préalablement la voie raccordement (voir p. 5)

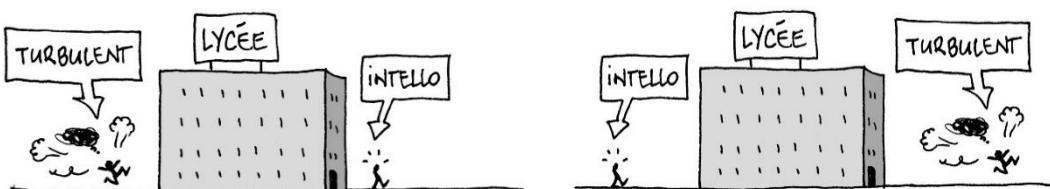
Contact – www.lycee.ch



Modalités d'inscription

- ◆ 10^e année secondaire achevée (détails des conditions sur le site de l'école)
- ◆ inscription sur le site de l'école dans les délais fixés
- ◆ test oral d'allemand
- ◆ cours préparatoire en allemand durant le 2^e semestre de la 10^e année

Autres liens utiles (description détaillée des filières) : www.orientation.ch et www.gymlaufen.ch



Le **Collège Saint-Charles** de Porrentruy est une école privée qui offre quelques options spécifiques prévues dans les plans d'études fédéraux (langues, biologie-chimie, économie-droit). Il propose un enseignement en français ou bilingue (français-anglais). La maturité gymnasiale s'obtient après **4 ans** d'études.

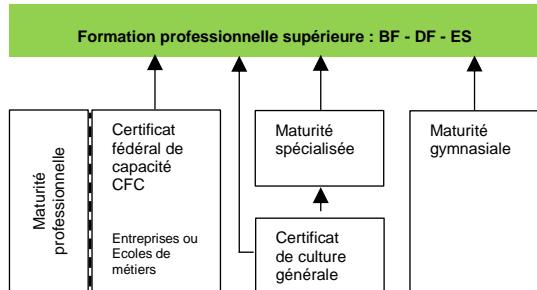
Modalités d'inscription

- ◆ 11^e année achevée au Collège Saint-Charles avec résultats de promotion
- ◆ 11^e année achevée dans un autre établissement avec résultats permettant l'admissibilité au Lycée cantonal (détails des conditions sur le site de l'école)
- ◆ entretien d'admission pour la filière bilingue
- ◆ inscription sur le site de l'école dans les délais fixés

Contact – www.saint-charles.ch

Autre lien utile (description détaillée des filières) : www.orientation.ch rubrique Formations

Formations de niveau tertiaire



Selon le titre visé, l'accès est direct ou soumis à une procédure d'admission (expérience pratique, stage, examen).

Les formations de niveau tertiaire sont dispensées dans les Hautes écoles ou en dehors de celles-ci. Axée sur l'acquisition de compétences et la prise en compte des besoins du marché du travail, la **formation professionnelle supérieure**, comme on l'appelle aussi, concerne plus particulièrement la préparation des examens professionnels fédéraux (BF et DF) et les Ecoles supérieures ES. Les études débouchent sur des diplômes reconnus par la Confédération.



Brevets et diplômes fédéraux

Le brevet fédéral (BF) et le diplôme fédéral (DF) s'adressent en général aux titulaires d'un certificat fédéral de capacité – CFC (d'autres titres sont aussi admis) qui souhaitent approfondir leurs connaissances dans un domaine spécifique, se préparer à la conduite de projets et améliorer leurs qualifications en matière de gestion d'entreprise.

La préparation d'un BF ou DF s'effectue en emploi (cours dispensés le soir et/ou le samedi) et requiert une expérience pratique de plusieurs années. Le DF presuppose souvent la réussite d'un BF dans le même domaine d'études. Régis par des règlements d'associations professionnelles, les BF et DF sont proposés dans de nombreux secteurs. Dans le Jura, il est possible de se former dans les domaines du commerce, de l'industrie, des services et de l'agriculture.

Liens utiles - www.frij.ch / www.avenirformation.ch / www.orientation.ch rubrique Formations

Ecoles supérieures ES

Les écoles supérieures ES permettent d'acquérir des compétences techniques et de gestion dans les domaines suivants : agriculture et économie forestière, hôtellerie et tourisme, économie, technique, design et arts visuels, santé, social et formation des adultes, trafic et transports. Les titulaires d'un diplôme ES assument des postes de spécialistes ou de cadres intermédiaires. L'accès aux filières ES peut être direct ou soumis à une procédure d'admission (stage, examen) selon le profil des candidat-e-s. La préparation d'un diplôme ES s'effectue à plein temps (durée 2 ans), en emploi (durée 3 ans) ou à temps partiel (durée 4 ans). Dans le Jura, seuls les secteurs **technique** (systèmes industriels, informatique et processus d'entreprise) et **informatique de gestion** sont proposés.

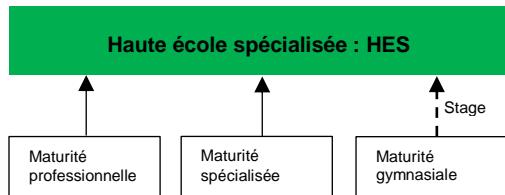
Contact – www.divtec.ch



Contact – www.divcom.ch



Haute école spécialisée



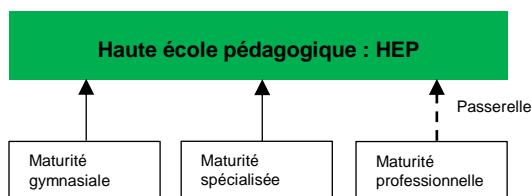
L'accès peut être direct ou soumis à une procédure d'admission (stage) selon le profil des candidat-e-s. Le titre de bachelor basé sur la pratique permet d'être opérationnel après 3 ans d'études à plein temps ou 4 ans en emploi. Le master est un titre complémentaire dans un domaine particulier. Eurocompatibles, les 2 diplômes se déclinent en crédits ECTS.

La **Haute école Arc** lie les cantons de Berne, du Jura et de Neuchâtel par convention. Les formations suivantes sont dispensées à Delémont: **Santé** (soins infirmiers), **Gestion** (économie d'entreprise) et **Ingénierie** (1 an en microtechniques, Industrial design engineering, informatique et systèmes de communication, poursuite des études à Neuchâtel).

Contact – www.he-arc.ch



Haute école pédagogique



Les hautes écoles pédagogiques forment les enseignant-e-s primaires, secondaires et spécialisés. Pour les cantons de Berne - partie francophone, Jura et Neuchâtel, un concordat intercantonal régit les 3 sites de formation. L'accès à la HEP peut être direct ou soumis à une procédure d'admission selon le profil des candidat-e-s et la capacité d'accueil. Le site de Delémont de la **HEP – BEJUNE** propose une filière d'**Enseignant / Enseignante au degré primaire** (études bilingues français-allemand possibles) qui se déroule à plein temps durant 3 ans. Le bachelor délivré (180 crédits ECTS) permet d'enseigner dans les 8 degrés primaires, en principe partout en Suisse.

Contact – www.hep-bejune.ch

Universités et EPF

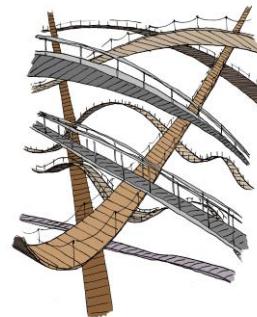
Les universités et les écoles polytechniques fédérales (EPF) proposent des formations supérieures dans les domaines suivants: théologie, droit, sciences économiques, politiques et sociales, médecine, santé, sport, ingénierie et technique, sciences, lettres et sciences humaines, enseignement. La voie d'accès direct est la maturité gymnasiale. La maturité professionnelle ou spécialisée, complétée par la passerelle Dubs, est aussi valable (voir p.17). Les études durent en principe 5 ans et comprennent 2 cursus: le bachelor (3 ans) suivi du master (2 ans) qui se déclinent en crédits ECTS.

Lien utile sur les Hautes écoles de Suisse www.orientation.ch rubrique Formations

Cap sur les Hautes écoles

Cap' HES - Année de connaissances professionnelles (ACP)

Les titulaires d'une maturité gymnasiale et les titulaires d'un CFC et d'une maturité professionnelle non spécifiques à la filière **ingénierie HES** doivent, pour accéder à ce type d'études, effectuer préalablement une année de stage dans le domaine (en entreprise ou en école). Le programme en école est dispensé à la division technique du CEJEF à Porrentruy.



Lien utile - www.orientation.ch rubrique Formations

Cap' HES - Année propédeutique santé (APS)

Les HES du domaine de la santé imposent à tous les candidat-e-s qui ne disposent pas du titre spécifiquement requis pour la filière d'étude choisie de suivre l'année propédeutique qui permet d'acquérir les connaissances spécifiques du domaine et de réaliser une expérience de travail dans un cadre socio-sanitaire. Quelle que soit la filière **HES santé** choisie, les étudiant-e-s domicilié-e-s dans le canton du Jura doivent suivre ce programme à la Haute école Arc-santé de Delémont.

Contact - www.he-arc.ch

Cap' HES - Formation professionnelle accélérée

Les titulaires d'une maturité gymnasiale ou d'un certificat de culture générale qui effectuent un apprentissage peuvent bénéficier, selon le métier envisagé, d'une réduction du temps de formation. Possible aussi bien en entreprise qu'en école, la formation professionnelle accélérée aboutit à un CFC qui peut être considéré comme une expérience spécifique permettant l'accès au cycle bachelor d'une HES.

Cap' HEP / UNI / EPF - Passerelle DUBS

Les titulaires d'un CFC avec maturité professionnelle ou d'un certificat ECG avec maturité spécialisée peuvent, moyennant la réussite d'un examen complémentaire, accéder aux Hautes écoles. Ce programme préparatoire appelé passerelle Dubs est proposé en **1 an** au Gymnase français de Bienne ou en **1 semestre** à l'Ecole Prévôtoise de Moutier.

Contact - passerelle.gfbienne.ch / www.ecole-prevotoise.ch

Formation continue

Parfaire ses connaissances ou en acquérir de nouvelles, développer des compétences dans un métier en mutation, maîtriser les changements, faciliter l'adaptation aux techniques actuelles sont des objectifs de formation continue.

En journée ou en soirée, en parallèle à une activité professionnelle, les cours de perfectionnement sont souvent proposés en partenariat avec les organisations du monde du travail.

Avenir Formation

Avenir Formation est l'unité de formation continue du CEJEF qui offre des cours de perfectionnement professionnel et personnel dans les domaines de l'informatique, des langues, de la gestion, des RH, de l'industrie, de l'artisanat, de la santé et du social. Les formations sont dispensées sur les différents sites des divisions. Le catalogue de cours est mis à jour en continu sur www.avenirformation.ch

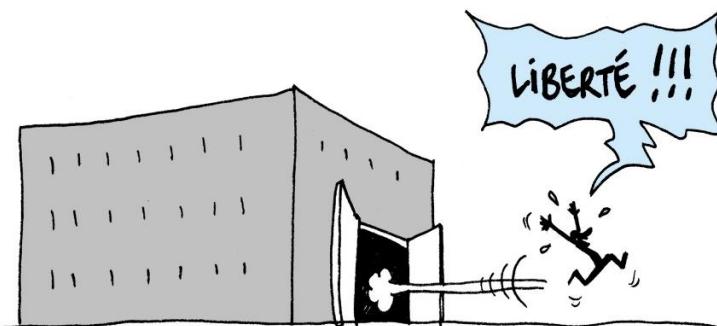
Portail officiel suisse d'information

Plus de 22'000 offres de cours dans toute la Suisse sont accessibles en ligne (environ 200 dans le Jura) sur www.orientation.ch rubrique Formations → Formation continue

Renseignements pratiques - Adresses utiles

- ◆ Service de la formation postobligatoire
Rue du 24-Septembre 2, 2800 Delémont
Tél. 032 420 71 60 / sfp@jura.ch / www.jura.ch/sfp
- ◆ Division santé-social-arts
Faubourg des Capucins 2, 2800 Delémont
Tél. 032 420 79 10 / secretariat@divssa.ch / www.divssa.ch
- ◆ Division lycéenne
Place Blarer-de-Wartensee 2, 2900 Porrentruy
Tél. 032 420 36 80 / lycee.cantonal@jura.ch / www.lycee.ch
- ◆ Division technique
Cité des Microtechniques, 2900 Porrentruy
Tél. 032 420 35 50 / info@divtec.ch / www.divtec.ch
- ◆ Division commerciale
Rue de l'Avenir 33, 2800 Delémont
Tél. 032 420 77 00 / secr.divcom@jura.ch / www.divcom.ch
- ◆ Division artisanale
Rue de la Jeunesse 32, 2800 Delémont
Tél. 032 420 75 00 / secr@divart.ch / www.divart.ch
- ◆ AvenirFormation
Rue de l'Avenir 33, 2800 Delémont
Tél. 032 420 77 15 / info@avenirformation.ch / www.avenirformation.ch
- ◆ Fondation rurale interjurassienne
Courtemelon, 2852 Courtételle
Tél. 032 420 74 20 / info@frij.ch / www.frij.ch
- ◆ Collège Saint-Charles
Route de Belfort 10, 2900 Porrentruy
Tél. 032 466 11 57 / secretariat@saint-charles.ch / www.saint-charles.ch
- ◆ Haute école Arc Direction
Espace de l'Europe 11, 2000 Neuchâtel
Tél. 032 930 11 11 / direction.arc@he-arc.ch / www.he-arc.ch
- ◆ Haute Ecole Pédagogique BEJUNE - Formation primaire
Route de Moutier 14, 2800 Delémont
Tél. 032 886 99 12 / formation.primaire-sde@hep-bejune.ch / www.hep-bejune.ch
- ◆ Service de l'enseignement
Rue du 24-Septembre 2, 2800 Delémont
Tél. 032 420 54 10 / sen@jura.ch / www.jura.ch/sen
- ◆ Centre d'orientation scolaire et professionnelle et de psychologie scolaire
Rue du Banné 23, 2900 Porrentruy
Tél. 032 420 34 70 / secr.cos@jura.ch / www.jura.ch/cos

PORTES OUVERTES AU CEJEF



CEJEF
DIVISION SANTÉ-SOCIAL-ARTS
 **ÉCOLE DE CULTURE GÉNÉRALE**
ÉCOLE DES MÉTIERS
DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL

Etant donné la situation sanitaire,
il est prudent de vérifier
directement auprès de l'école si
la manifestation a lieu.

21 novembre 2020

CEJEF
DIVISION LYCÉENNE
 **LYCÉE CANTONAL**

25 et 26 septembre 2020

CEJEF
DIVISION TECHNIQUE
 **ÉCOLE PROFESSIONNELLE TECHNIQUE**
ÉCOLE DES MÉTIERS TECHNIQUES
ÉCOLE SUPÉRIEURE TECHNIQUE

25 et 26 septembre 2020

CEJEF
DIVISION COMMERCIALE
 **ÉCOLE DE COMMERCE**
ÉCOLE PROFESSIONNELLE COMMERCIALE
ÉCOLE SUPÉRIEURE D'INFORMATIQUE DE GESTION

29 octobre 2020 à Porrentruy
18 février 2021 à Delémont

CEJEF
DIVISION ARTISANALE
 **ÉCOLE PROFESSIONNELLE**
ARTISANALE

Automne des années impaires

et aussi...

 **Fondation
Rurale
Interjurassienne**
COURTEMELON LOVERESSE

Salon interjurassien de la formation
du 24 au 28 mars 2021


SAINTE-CHARLES
- COLLÈGE ET LYCÉE -

Se renseigner à l'école

Inscriptions – rentrée 2021

Offres de transition	
Filières de transition	en ligne sur le site – délai 28 février 2021
Ateliers de formation	formulaire sur le site de la Divart – 30 avril 2021
Apprentissage en voie dual	
Ecole professionnelle technique.....	lors du 1 ^{er} jour d'école, horaire sur www.jura.ch/cejef
Ecole professionnelle artisanale.....	lors du 1 ^{er} jour d'école, horaire sur www.jura.ch/cejef
Ecole des métiers de la santé et du social...	sur convocation après signature du contrat
Ecole professionnelle commerciale.....	séance d'inscription en mai 2021 avec contrat signé
Fondation rurale interjurassienne.....	sur convocation après signature du contrat
Apprentissage en école à plein temps (+/- maturité professionnelle)	
Ecole des métiers techniques.....	sur convocation après stage probatoire et sélection
Ecole des métiers de la santé et du social...	formulaire sur le site – délai 11 décembre 2020
Ecole de commerce.....	formulaire sur le site – délai 28 février 2021
Fondation rurale interjurassienne	formulaires sur le site – délais 15 janvier 2021 (CFC) et 14 avril 2021 (AFP)
Maturité professionnelle post-CFC	
Divtec, Divssa et Divcom	formulaire sur les sites – délai mai 2021
Formation générale	
Ecole de culture générale.....	formulaire sur le site – délai 28 février 2021
Lycée cantonal	en ligne sur le site dès le 1 ^{er} février 2021
Collège Saint-Charles.....	en ligne sur le site – délai 28 février 2021

Horaires – rentrée 2021

Vous débutez votre formation en août 2021 ?

Les horaires de la rentrée se trouveront dès juillet 2021 sur le site Internet www.jura.ch/cejef.

Contact – secrétariat, Tél. 032 420 71 60



CEJEF

CENTRE JURASSIEN
D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION

S'informer sur

The screenshot shows the top navigation bar of the orientation.ch website. On the left, the logo "orientation.ch" is displayed. To the right, there are three main menu items: "Professions" (with a red downward arrow), "Formations" (with a red downward arrow), and "Travail et emploi" (with a red downward arrow). The background of the header is dark blue.

Le portail officiel suisse d'information de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière est une plateforme qui répond aux questions sur les professions, les formations et le monde du travail.

Pour accéder facilement à l'information souhaitée, naviguez au travers des 3 grandes rubriques mises à jour en continu

- ◆ **Professions**
Infos sur les métiers (textes, images et films), le choix professionnel et les stages d'orientation
- ◆ **Formations**
Infos sur les places d'apprentissage, les formations en écoles, les études supérieures, la formation continue
Conseils pratiques sur le dossier de candidature, le financement de la formation et les séjours linguistiques
- ◆ **Travail et emploi**
Infos sur l'entrée dans la vie active, l'évolution de carrière, l'emploi, la santé et la sécurité au travail

Posez vos questions sur [orientation.ch](#) (onglet Contact). Une équipe d'experts vous répondra de manière personnalisée. Consultez aussi les questions – réponses (FAQ).
[orientation.ch](#) est adapté pour smartphones et tablettes.



Nos prestations

Les conseillères et les conseillers en orientation aident les élèves dans leurs recherches et les accompagnent dans leur processus de choix. Ils peuvent évaluer leurs compétences, mettre en évidence leurs intérêts et les aider à identifier la formation la plus appropriée. Offres à la disposition des élèves:

- ◆ un espace d'information sur les études et les professions comprenant une bibliothèque spécialisée avec supports multimédias - accès Internet ciblés sur les bourses des places d'apprentissage, les offres de formation, les stages en entreprise, le monde de l'orientation - réponses personnalisées sans rendez-vous - libre accès - prêt gratuit
- ◆ un portail d'information sur les études et les professions pour poser des questions en ligne (formulaire sur www.jura.ch/cos) ou par téléphone
- ◆ des consultations individuelles (formulaire en ligne sur www.jura.ch/cos), des examens d'aptitudes et d'intérêts
- ◆ des permanences dans les écoles

Le COSP soutient les jeunes dans leurs démarches pour constituer un dossier de candidature, rédiger une lettre de postulation et un CV, étapes incontournables dans la recherche d'une place de formation.

Où nous trouver ?

Permanence d'accueil	Infoline	Permanence téléphonique
Mercredi 13h30 - 17h00	032 420 34 80	032 420 34 70
Porrentruy - Rue du Banné 23	Mardi et jeudi	09h00 – 11h00
Delémont – Route de Bâle 26	10h00 – 14h00	14h00 – 16h00
Saignelégier – Rue Bel-Air 5	info.cos@jura.ch	secr.cos@jura.ch

